

La responsabilité civile et pénale et sa réponse

PUBLIC

Cette formation s'adresse chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

OBJECTIFS

- >Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : la responsabilité civile et pénale
- >Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
- >Définir l'existence de la délégation
- >Mettre en œuvre la politique de prévention

METHODE PEDAGOGIQUE

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

ORGANISATION

Durée : 1 jour

PROGRAMME

>Rappel des grands principes de prévention

- Définitions danger/risque
- Les principes généraux de la prévention
- Rédaction du document unique
- Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en oeuvre de la responsabilité civile et/ou pénale

>La responsabilité pénale

- Les grands principes
- Personne physique
- La gradation des fautes
- Les peines applicables

>Personne morale

- L'organisation de l'entreprise
- Les délégations de pouvoir
- La procédure pénale

>La responsabilité civile

- Les grands principes
- La responsabilité civile en matière d'Hygiène et de sécurité au travail : la faute inexcusable
- La procédure civile